

# LE GROS VIO



N° 17

15 MARS 1943

## UNITÉ FRANÇAISE

"La première loi du patriotisme est le maintien de l'unité de la Patrie. Si chacun prétendait se faire une idée particulière de ce que comporte le devoir patriotique, il n'y aurait plus ni Patrie, ni Nation. Seules subsisteraient des factions au service d'ambitions personnelles" Tel est l'avertissement que le Marechal Pétain adressait aux Français, le 7 avril 1941.

Deux ans ont passé. Trop de nos compatriotes n'ont pas compris. Des Français, les uns inconscients, les autres poussés par je ne sais quelle ambition personnelle, ont renié le serment qu'ils avaient juré au Chef légitime de la Patrie pour se rallier au parti de la dissidence. Grâce à leur aide ou à leur complicité, nos trois couleurs ne flottent plus ni en Syrie, ni à Madagascar, ni à Saint-Pierre et Miquelon, ni en Afrique Noire, ni en Afrique du Nord! L'œuvre des Bugeaud, des Brazza, des Gallieni et des Lyautéy, dont nous étions si fiers, risque d'être irréremédiablement compromise. La France qui, sous Louis XV, avait déjà perdu par l'incurie de ses fils, l'empire que lui avaient donné Duplex et Montcalm, est à la veille d'être pour toujours chassée d'Afrique et d'Orient.

Si, au lieu de bayer aux corneilles en attendant d'ailleurs un salut hypothétique, nous profitons de ces loisirs forcés et prolongés de captivité qui nous pèsent tant pour faire un retour sur nous-mêmes et méditer les leçons de notre Histoire, nous y verrions que jamais la dissidence n'a servi les intérêts du Pays. Ceux-la seuls étaient dans la vraie voie qui suivaient le Gouvernement légitime de la France.

Les exemples ne manquent pas. Au XVe siècle, c'est parce que Jeanne d'Arc avait rallumé le sens national, à la dérive depuis le désastre d'Azincourt, que Charles VII parvint à "bouter l'Anglais hors de France". En 1589, c'est parce qu'ils s'appuyaient sur les seuls Français que Henri IV, le plus populaire de nos rois, triompha de la Ligue à la solde de L'Espagne et reconstruisit l'unité française. C'est aussi parce que Richelieu avait réduit à l'obéissance les factions qui servaient l'étranger que la France put connaître dans la première partie du règne de Louis XIV un prestige sans précédent. De même, sous la Révolution, malgré trop de sang répandu, quoi donc assure la grandeur de la Convention Nationale et son droit à notre reconnaissance, sinon la manière dont elle sauva notre Pays en triomphant de ceux qui, par une malheureuse falsification du patriotisme, faisaient en fait le jeu des ennemis de la France? Enfin, plus près de nous, en Juin 1940, quand le Président Lebrun et sa suite voulaient quitter le territoire métropolitain, il y eut heureusement un homme pour répliquer: "J'ai décidé de rester en France quoi qu'il arrive!". Il avait compris la célèbre boutade attribuée à Danton: "On n'emporte pas la Patrie à la semelle de ses sou-

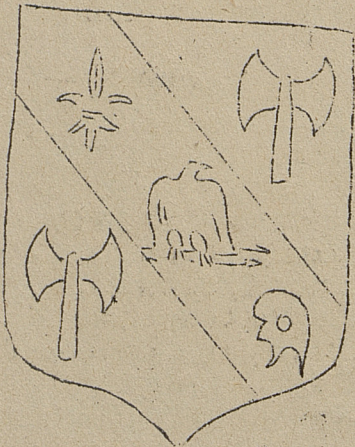
liers", Cet homme, c'était le vice-président du Conseil, le Maréchal PETAIN. Grâce à lui, le Gouvernement demeurait en France, l'unité française était sauvée et la France pouvait continuer de vivre, relever ses ruines et se reformer!

J'ai relu la préface qu'un an plus tard le Maréchal écrivait pour des œuvres composées en captivité par des prisonniers : "Ni les misères dont ils souffrent, ni les malheurs de la France ne les ont découragés", constatait avec joie notre Chef. Il ajoutait : "La Revolution Nationale... ne se poursuivra pas sans l'Unité Française."

Aujourd'hui, il s'agit de sauver cette unité française. Deux hommes s'y acharnent et y consacrent leur vie : le Maréchal et le Chef du Gouvernement qui, près de lui, négocie sans trêve pour assurer à la France sa place dans le monde de demain. Ecoutons-les. suivons-les : ils nous montrent le chemin à suivre! Il n'est pas de sacrifice qui doive retenir un cœur droit quand il y va du salut de son pays!

Paul BAILLY

# CERCLE PÉTAIN



Sont nommés responsables du "CERCLE MARECHAL PETAIN" dans les Kommandos : R. SAGET au 2003 - R. MAISON au 2013 - A. NURALL au 2113 - A. MASSE au 2116 - A. TRIERWELER au 2123 - C. DEBAIRE au 2201 - F. GEORGE au 2204 - A. HUGUIN au 2208 - J. STEVENARD au 2216 - G. PIEL au 2220 - A. SENIS au 2303 - D. MARIE au 2306 - R. BARRY au 2311 - R. MEYER au 2403 - G. DENIS au 2404 - A. PARMEN-TIER au 2407 - P. DUPLAY au 2412 - E. TENET au 2434 - E. BROCHON au 2503 - A. BOURLOT au 2510 - M. FOURMES au 2513 - F. CHANTEREAU au 2609 - P. MARTY au 2617 - A. GRANGER au 2627 - P. CHAPON au 2712 - A. ODLIAU au 2715 - P. LANGLAIS au 2718 - J. GROCHOY au 2726 - A. BERTRAND au 2809 - A. THOMAS au 2817 - M. GINIAUX au 2821 - C. CHEDOM-ME au 2825 - J. MONTILLET au 2829 - J. PANNE-THIER au 2901 - R. BEAUJOINT au 2911 - M. DUPUY au 2912 - M. HUN au 2919.

Je rappelle que les listes d'adhésion doivent comporter les nom, prénoms, matricule, profession, adresse, ville et signature des adhérents, sous la formule : "POUR QUE VIVE LA FRANCE, JE SUIS PRET SUR L'HONNEUR A SUIVRE LE MARECHAL". Je précise que ces listes ne seront communiquées à personne, en dehors des membres du Comité Directeur.

CONFERENCES : Jean CHRETIEN, vice-Président du Cercle, nous a donné un exposé historique des corporations d'autrefois au syndicalisme moderne, rédigé par la Commission Sociale. Dans le cadre de la "Douce France" nous avons entendu Pierre NEANT, professeur de Sciences Naturelles à Chalon-sur-Saône, nous parler avec âme de sa chère province, la Bourgogne, ainsi qu'une conférence d'André GADD sur la Bretagne, avec vues envoyées par le Touring Club de France.

On nous écrit du Kommando 2808 : "Les mineurs comprennent en grande partie l'œuvre immense accomplie par le Maréchal Pétain. Les camarades ont longtemps méconnu toute la profondeur et toute l'efficacité de l'action de l'illustre vieillard qui, à l'heure actuelle, représente bien l'idéal de la France. Pétain a commencé par ne plus être critique, puis par être compris, enfin par être aimé autant que respecté. C'est le Chef indiscutable et indiscuté derrière lequel tous les Français se rangeront bientôt."

Paul BAILLY  
Président du "CERCLE MARECHAL PETAIN"

LA  
PAGE DE L'HOMME DE CONFIANCE

NOTE DE LA KOMMANDANTUR

Il est interdit aux prisonniers de guerre venant des Kommandos de pénétrer dans le camp de Dertmund. Seuls leurs sont accessibles la Bibliothèque (service des Livres) et la baraque où se font les distributions de la Croix-Rouge pour les communications à l'homme de Confiance, au Cercle Pétain ou à l'Auxilien.

X  
PIECES DE THEATRE

Je demande aux Kommandos qui ont perçu, soit au VI A, soit au VI D, des pièces de théâtre de bien vouloir en faire retour à la Bibliothèque du Stalag dans les plus courts délais, ceci afin de donner satisfaction à ceux qui en demandent. A l'avenir j'invite les Hommes de Confiance des Kommandos qui en percevront à en prendre copie et à nous les réexpédier dans un délai de QUINZE JOURS maximum, notre approvisionnement étant assez restreint.

X  
PECULE

Par suite du changement de Stalag, les services de la Trésorerie ne sont pas actuellement en mesure de pouvoir répondre aux demandes de renseignements concernant le pécule.

Je prie donc les Hommes de Confiance des Kommandos de ne pas m'adresser de demandes de ce genre avant le 1er juin 1943.

X  
PHOTOGRAPHIES

Le service de la censure me charge de vous communiquer qu'il est interdit d'envoyer dans votre courrier des photos sur lesquelles le prisonnier n'est pas revêtu de sa tenue militaire (photographies où l'intéressé est en bras de chemise, en pull-over, etc...). Toutes les photos non conformes à ces prescriptions seront détruites par la censure.

X  
CROIX-ROUGE

Les vivres reçus du Gouvernement Français en Février ont permis de mettre en distribution pour le mois de mars les quantités suivantes:  
Köos de CULTURE : 1 paquet de tabac et 1 paquet de cigarettes par homme.

Köos d'INDUSTRIE: 1 paquet de tabac, 1 paquet de cigarettes, 1 boîte et demi de gardines par homme, 1 boîte de bœuf de 1 kilog pour 6 hommes, 1 boîte de confitures de 5 kilogs pour 15 hommes, 1 caisse biscuits pour 40 hommes.

Pour éviter des réclamations injustifiées, je précise aux Hommes de Confiance des Kommandos que les Hommes arrivant dans le courant du mois ont perçu leur Croix-Rouge de ce mois avant de quitter le Stalag et n'ont plus droit à rien jusqu'au mois suivant.

X  
BUREAU DE L'HOMME DE CONFIANCE DU STALAG

J'informe les Hommes de Confiance des Kommandos que mon bureau est transféré dans le bâtiment de la Croix-Rouge qui se trouve derrière la bibliothèque. Une permanence y est assurée le matin de 9 à 13 heures et l'après-midi de 15 heures à 18 heures 30.

X

COMMUNICATION D'UNE LETTRE DE LA MAISON DU PRISONNIER A LILLE

Nous avons l'honneur de vous prier de nous faire parvenir par retour une liste nominative de tous les Français prisonniers dans votre Stalag résidant en Belgique avec prière de nous donner leurs nom, prénoms, matricule ainsi que l'adresse où ils résident actuellement en Belgique.

Comptant sur vous afin de soulager les dits camarades qui se trouvent dans une situation toute particulière.

Les Hommes de Confiance des Kdos n'adresseront ces renseignements par leur prochain courrier.

X

COMMUNICATION DE LA CROIX-ROUGE FRANCAISE

COMITE DE BELGIQUE

Cet organisme ne fait savoir que la Croix-Rouge Belge, des sociétés privées et même des particuliers lui adressent des étiquettes de colis expédiées par des prisonniers français.

La mission de ce Comité étant uniquement de venir en aide aux K.G. Français domiciliés en Belgique lors de la mobilisation et y ayant laissé leur famille directe, vous êtes invités à cesser cette pratique.

Ceux qui malgré cet avis persisteraient, verraient purement et simplement leurs étiquettes non satisfaites et perdues.

Pour ceux qui remplissent les deux conditions indiquées ci-dessus, ils doivent adresser leurs étiquettes à leur famille qui les remettra directement au Comité de la Croix-Rouge de la Localité où reside cette famille.

X

CROIX-ROUGE FRANCAISE, COMITE DE CAEN (Calvados)

Cet organisme me charge de communiquer aux P.G. Français du Stalag VI D qu'à l'avenir il ne pourra donner suite qu'aux étiquettes de colis provenant des militaires domiciliés dans le Calvados avant leur mobilisation et dont la situation est particulièrement intéressante.

Ces étiquettes qui devront m'être adressées par les Hommes de Confiance des Kdos pour visa doivent mentionner sur un papillon collé, la situation de famille, le domicile à la mobilisation et l'unité à laquelle appartenait le militaire pendant la guerre.

X

CORRESPONDANCE AVEC L'AFRIQUE DU NORD

En réponse à une demande que je lui avais adressée, le Comité International de la Croix-Rouge de Genève me fait savoir qu'il n'y a pas de dispositions spéciales jusqu'à ce jour pour le courrier de l'Afrique du Nord et que celui-ci est acheminé comme auparavant sans passer par l'agence centrale des P.G. à Genève.

Les P.G. ayant leur famille en Afrique du Nord peuvent donc continuer à écrire sur les formulaires réglementaires en service actuellement.

X

CORRESPONDANCE DE P.G. AVEC LEURS FAMILLES

Le service de Censure du Stalag me prie de vous rappeler une fois de plus les prescriptions relatives à la correspondance. Certains camarades se plaignent, soit que leur courrier met longtemps à leur parvenir, soit que certaines lettres leur sont retournées pour différents motifs.

Pour éviter ces inconvénients préjudiciables à tous, il y a lieu d'observer rigoureusement les instructions suivantes:

- N'écrire que sur les lignes et bien lisiblement en laissant les marges en blanc,
- Ne pas oublier de remplir sur le coupon réponse l'adresse de l'expéditeur et celle du destinataire, comme cela est fait sur le coupon écrit par le prisonnier,
- Ne pas faire la lettre sur la page du coupon réponse.

En ce qui concerne la correspondance avec les compatriotes se trouvant en Allemagne, soit comme P.G., soit comme ouvrier civil, celle-ci

est admise SEULEMENT entre frères portant le même nom, entre père et fils ou entre époux.

Toute autre correspondance en dehors de ces cas prévus sera refusée ainsi que celles qui ne seraient pas conformes aux prescriptions ci-dessus.

X<sup>X</sup>  
X<sup>X</sup>

Le Kdo 2208 voudrait acheter:

un banjo mandoline

un saxophone ténor

s'adresser au journal par l'intermédiaire de l'homme de Confiance.

X

### CENSURE DES LIVRES

Malgré les instructions parues dans la circulaire adressée en Janvier tous les Kdos, de nombreux livres continuent d'être envoyés à la censure sans indication de propriétaire.

Je rappelle à nouveau l'obligation de se conformer aux indications ci-après, si chacun veut recevoir en retour les livres censurés.

1) chaque livre doit porter le nom et le matricule du prisonnier à qui il appartient ainsi que le numéro du kdo.

2) Ces livres doivent être emballés et expédiés dans les sacs de colis en retour à l'adresse suivante: BUCHEREI - STALAG VI D "BUCHERÜBERWACHUNSTEIL"

Faute de se conformer à ces prescriptions le Service de la Censure ne pourra retourner des ouvrages envoyés.

faire

X

### POUR LES KOMMANDOS

Les P.G. venant des kdos et qui désirent voir le Service des Livres (Bibliothèque) n'ont pas le droit de pénétrer dans le camp. S'ils veulent voir l'Homme de Confiance Principal, le Cercle Pétain ou l'aumônier, l'entretien ne doit se produire que dans la baraque où se fait la distribution des dons de la Croix-Rouge.

X

# LA VOIX DES P.T.T.

Les camarades des P.T.T., sont priés de se faire connaître en indiquant leurs nom, prénoms, emploi, affectation, numéro matricule de prisonnier et kdo à FAGNOU André au Camp A, à Dortmund, chargé de la répartition des livres et instructions administratifs, par l'intermédiaire de l'Homme de Confiance Principal du Stalag.

Toutes demandes de renseignements, de livres, de secours aux familles, de colis aux ayants des bas traitements sont également à lui. Les demandes concernant les secours et les colis doivent être faites sur papier ordinaire dans la forme administrative et adressées à M. le Directeur du Comité d'Assistance des Victimes de la Guerre, 20 Avenue de Segur à Paris 7, de façon qu'il y ait simple retransmission de la part de FAGNOU.

Ci-dessous copie d'une lettre de M. le Secrétaire Général des P.T.T.:

"En votre qualité de chef de groupe du Stalag VI D, je vous charge de transmettre à tous vos collègues du camp ce message de sympathie de notre Administration.

Notre pensée va plus spécialement vers vous vers cette époque de l'année. Et puisque il m'est donné, à cette occasion, d'exprimer aux agents des P.T.T. encore retenus dans les camps, mes sentiments personnels, ce sera d'abord pour les féliciter du courage avec lequel ils supportent leur captivité et si je m'en rapporte aux nombreuses demandes de livres d'études qu'ils adressent au Comité d'Assistance, de l'assiduité méritoire avec laquelle ils se consacrent à leur perfectionnement intellectuel et professionnel.

Je tiens aussi à les assurer que leur libération fait l'objet de mes préoccupations constantes et que leur droit à l'avancement sont et demeurent respectés.

A tous je dis bon courage et j'espère à bientôt.

Le Secrétaire Général des P.T.T.

A: FAGNOU

# RECOURS aux Prisonniers & à leur Familles

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU MOIS DE FEVRIER 1945  
 Situation financière au 28 Février  
 avoir à la trésorerie  
 en caisse

23.431, 15  
1.599, 70  
 25.030, 85

	2 de 10	20			
	8 de 20	160			
	22 de 30	660			
secours envoyés	14 de 40	560			
	6 de 45	270			
	25 de 50	1.250		4.010, 00	
	17 de 60	1.020			
	1 de 70	70			
				-----	
			Reste au 28/2/43	21.020, 85	

188 demandes de secours ont été faites à ce jour pour lesquelles nous avons déjà reçu 36 résultats d'enquêtes. Sur ces 36 réponses 30 sont favorables et assureront à 30 familles de nos camarades un secours mensuel.

Des félicitations particulières sont à adresser aux kdos ci-après par suite de l'importance des versements qu'ils ont effectués (sommes provenant pour une grosse part de quêtes faites au cours de séances théâtrales ou de tombolas) Kdos: 2.004 - 2.008 - 2.009 - 2.015 - 2.104 - 2.120 - 2.122 - 2.203 - 2.402 - 2.407 - 2.412 - 2.602 - 2.609 - 2.617 - 2.711 - 2.712 - 2.713 - 2.813 - 2.907.

A noter également un versement de 24 Marks, 50 représentant les engagements du tournoi de ping-pong organisé au Stalag au cours de ce mois et un autre versement de 200 Marks effectuée par le Comité des Loisirs du Camp.

A tous merci au nom des familles de nos camarades qui pourront ainsi voir leur situation matérielle améliorée.

De nombreuses lettres de remerciements des familles ainsi secourues nous sont déjà parvenues et ne font que nous montrer l'utilité de l'oeuvre entreprise qui s'avère de plus en plus nécessaire du fait de la prolongation de notre captivité et des difficultés croissantes de la vie actuelle en France.

En voici quelques extraits:

" de Mme M... à Thumesnil: J'ai été très heureuse de recevoir la somme de 800 francs qui donna à mes trois petits enfants un peu de bien être et permit de les soigner. Aussi tous mes remerciements à l'oeuvre de secours du Maréchal Pétain au Stalag VI D ainsi que le Comité d'Entraide du Stalag que je remercie encore en mon nom et au nom de mes enfants!"

" de Mme D... à Orléans: J'ai l'honneur de vous accuser réception et vous remercier de l'envoi de votre mandat de 1.200 francs reçu ces jours-ci. Cette somme a été la bienvenue car, en raison de la captivité de mon mari et de l'augmentation du coût de la vie, la situation matérielle d'une femme de prisonnier est parfois bien angoissante, surtout quand il y a des enfants, aussi Monsieur, encore une fois merci du fond du coeur.

Recevez Monsieur l'Homme de Confiance, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et très reconnaissants.

" de Mme C... à Luvardac: Monsieur le Président du Comité de Secours aux familles nombreuses des prisonniers du Stalag VI D: J'ai l'honneur de vous remercier des 800 francs que je viens de recevoir. Votre oeuvre est un bon geste de bienfaisance qui ne peut être mieux mérité vue notre triste situation que M. le Président doit savoir d'après mon mari prisonnier dans votre camp. Mon mari vient de m'annoncer que vous m'avez envoyé 70 marks le 5 Octobre, aussitôt que je les aurais reçus, je ne manquerai pas de vous accuser réception. Recevez Monsieur le Président, mes plus grands remerciements et mes plus respectueuses salutations.

Je rappelle une fois de plus aux Comités de Confiance des Kdos qui ne peuvent se rendre chaque mois à mon bureau pour verser leurs cotisations, qu'ils peuvent m'adresser celles-ci par lettre recommandée expédiée à mon nom, ceci pour éviter des retards et des erreurs qui se produisent fréquemment lorsque ces envois sont faits par l'intermédiaire des Compagnies.

x  
x x  
x



#### TOURNOI DE PING-PONG

Organisé par le Comité des loisirs le 27 et 28 Février, doté de prix par l'Homme de Confiance, le tournoi de ping-pong fut un gros succès. Acteurs et amateurs étaient pour cette occasion la salle de théâtre à 50 concurrents, bien décidés à défendre leurs chances avec ardeur.

L'organisation sous la direction de HANRION et WATELET fut parfaite. Les trois premiers tours furent disputés en 2 sets gagnants, à partir du quart de finale en 3 sets gagnants. Au troisième tour, à la surprise générale, WATELET, favori du tournoi, fut éliminé par LESIEUR, admirable de brio qui sut profiter de la mauvaise condition de l'ex-champion du Pas-de-Calais. LECLERCQ battit GAUTHERON dans une partie très équilibrée. En quart de finale LESIEUR bat QUOY, QUEILLE bat FRESSANCOURT, GAUTHIER bat CHARVET et LECLERCQ bat VOYRON dont le jeu brillant n'était pas au point. En demi-finale, QUEILLE et LECLERCQ battirent respectivement LESIEUR et GAUTHIER et la finale, arbitrée avec maîtrise par MAISON, se déroula dans une atmosphère passionnée. Tour à tour, les deux joueurs arrachèrent des applaudissements au public. QUEILLE très calme fit une partie éblouissante battant son ultime adversaire par 21/14 - 21/16 - 22/20. Le sympathique vainqueur ne perdit pas un set durant tout le tournoi.

Le montant des engagements a été versé au Comité d'Entraide.

E. FABRIKANT

x  
x x

#### RUMOURS DU CAMP

Un tournoi des provinces françaises de foot-ball a été créé par notre sympathique camarade J. PELCA. 7 provinces se sont engagées, et 4 provinces, CHAMPAGNE, NORD, NORMANDIE, ILE DE FRANCE sont très

près l'une de l'autre. Qui gagnera? On ne le sait pas encore, mais chaque équipe a ses supporters. L'outsider est la PROVENCE, tandis que GUYENNE et GASCOGNE et AUVERGNE se maintiendront difficilement. Enfin que le meilleur gagne et ensuite l'on recommencera.

X  
Un joueur qui a été bien malade est l'arrière de l'Ille de France. Le bruit avait couru, bien lancé et bien propagé, que l'équipe du Nord allait recevoir un professionnel bien connu des sportifs français et ce brave Granjean en a été bien malade près de huit jours. Il est maintenant rassuré.

X  
Une équipe qui fait du bruit est celle de la Normandie. Partie perdante elle a battu le Nord, non confiant, après un match d'une correction absolue. Les spectateurs ont trouvé ce jour-là quelque chose de change au Stalag.

X  
ACCIDENT REGRETABLE PENDANT LE MATCH "CAMP B - MUSIQUE"

La Musique avait l'offensive et presque la victoire, Elle tenait le camp B acculé dans ses bois. Soudain Ô rage, Ô desespoir, le prestigieux joueur à la renommée mondiale J. PELCA se trouva face à face avec la formidable muraille de ZERZA. Contrairement à celle de JERICHO elle ne s'écroula pas, J. PELCA roula sur le sol l'épaule demise. Le combat changea d'âme, la victoire changea de camp. RESULTAT: Camp B bat Musique 3 buts à 2

X  
Et pendant que chacun sur la touche commente, s'émerveille, applaudit ou rit, le "Roquet" notre sympathique FAVER "L'CARLETTE A QUIENS", court comme s'il avait encore vingt ans. Qu'a-t-il fait des vingt autres?

X Le supporter

X X

# LES KOMMANDOS

KOMMANDO 2.510.- Sur la demande de mes camarades, je viens vous donner le compte rendu de notre fête de Noël encore passée loin des nôtres. Le Kommando 2.510 de BREMEN est un petit kommando de culture constituée par 27 prisonniers et perdu dans la campagne. Quoique peu nombreux quelques-uns eurent l'idée de monter une petite séance pour égayer la nuit de Noël et empêcher le maudit cafard de venir occuper les esprits. Donc 9 bonnes volontés se groupèrent sous le nom du "NEURASTHENIC CLUB", nom qui peut paraître un peu bizarre mais qui va bien à la troupe, car ceux qui la composent ne sont pas les moins gais du Kommando.

Il fallait faire avec presque rien puisque les coulisses furent peintes avec un simple badigeon et la forêt faite avec 9 sapins places sur la scène. Je tiens à remercier ici mes camarades BOEDERIE et BRISSON qui passeront pas mal de leurs heures de repos à nous installer des lampes électriques et tous ceux qui ont contribué à monter la scène jusqu'à notre brave ESCLAVARD, tailleur du Kommando.



Enfin après près de deux mois de travail, tout était prêt et le 24 Décembre à 21 heures le rideau s'ouvrait sous les accents d'un orchestre de quatre harmonicas qui firent leur effet en nous donnant de vieilles, mais toujours jouées, danses françaises. Puis la partie concert commence avec un vrai bourguignon, Pierre DESGRANGE qui nous charma dans son tour de chant et dans ses marolles. Pierre SAHOUSPE nous fit un peu réfléchir en deux poèmes de captivité. "La Ballade du Roi d'Ys" de Lalo et "L'Âme des Roses" furent envoyés avec brio par notre chanteur à voix FERNANDEZ qui parmi nous est réputé pour sa grande g... (à titre de souvenir une mention spéciale est accordée à "L'Âme des Roses"). Et voici le tour à "J.C. D'OS" notre comique tant attendu. Vraiment BERTRAND a sa place sur ces mal de plateaux mont-martrois. Maintenant passons au théâtre "On s'est passé un dimanche" sketch chanté composé par deux d'entre nous, fut magistralement interprété par BERTRAND et FERNANDEZ dans le rôle d'Armande. "Les déboires de M. Luc" dériva les plus moroses et fut le clou sans contredit. "Fausse-Monnaie" où tous les rôles furent tenus à merveille.

Après un discours magnifique et partant du fond du cœur de ROBERT, notre sympathique homme de confiance, le rideau se leva pour une dernière fois montrant une scène bien française. La photographie du Maréchal surmontée d'un ecusson avec au milieu la francisque étoilée et sur le plateau neuf prisonniers qui interpréterent on ne peut mieux devant l'assistance au "garde-à-vous" notre cher hymne national et enfin sous les applaudissements nourris de l'assistance notre séance prit fin.

Un magnifique menu nous attendait et nous fîmes en commun un succulent reveillon ou malheureusement il manquait un peu de pinard. Notons la parfaite organisation du service R. CARPENTIER.

Comme il ne faut pas penser qu'à soi, le jour de Noël à 14 heures nous redonnions une séance pour un Kdo voisin.

Je n'aurais pas terminé si en temps que directeur du "NEURASTHENIC CLUB" je n'adressais pas un chaleureux merci aux acteurs, à tous ceux qui ont rendu service, et à tous les camarades qui se sont privés d'aller épancher leurs besoins pour nous laisser répéter.

Et maintenant je leur dis au travail pour donner quelque chose de mieux pour les fêtes de Pâques.

Albert BOURBOT

KOMMANDO 2.919: Le Kdo (ex 774 du VI A) envoie son fraternel salut à tous ses nouveaux camarades du VI D.

Le 6 Décembre 1942 à 9 heures du matin a été célébré à notre kdo la mariage par procuration de notre camarade Georges FORNIRO, chasseur du 1er B.c.P., avec Mlle Lea GALATTO de St-Barn (Savoie). La cérémonie était présidée par notre camarade l'Adjudant LEROY, homme de confiance et pour la circonstance sous-officier instrumentant. La journée s'est terminée comme il se doit, joyeusement.

Nous avons fêté Noël avec l'espoir que ce soit le dernier de la captivité, notre petit Kdo était transformé en cabaret "La Cage"; un radio-crochet où les 18 chanteurs ont dû passer et être crochétés, le speaker R. LEROY l'animait de sa verve; à minuit illumination de l'arbre de Noël et distribution de souvenirs à tous. Un bar et un buffet permanent ont fonctionné au grand plaisir de tous. Nous attendons maintenant, pour animer joyeusement "La Cage" un prochain mariage, un Noël ou encore mieux la "CLASSE".

Maurice HUN

KOMMANDO 651: Petit Kdo de 16 hommes perdu quelque part en Allemagne. Pour Noël première représentation théâtrale. Les camarades du kdo 659 furent invités et prêtèrent leur concours. Salle un peu froide mais ambiance bien française qui sut chasser les méfaits du général Hiver. Début du spectacle sous la direction de Maurice CLOSSET, homme de confiance du kdo 651, avec quelques tours de chant. Rene NOURRIER ancien du 659, notre jeune premier au physique de théâtre. Jean PERRIER dans ses imitations. Vital RIMANDE, le joyeux normand, dans ses gauloises chansons. PAOLI le gai marseillais et "ave l'assent"

# CHRONIQUE THEATRALE

X

Le mois dernier, le théâtre du Stalag nous a donné un spectacle de Variétés des plus réussis. En première partie, une succession de tours de chant. SANNIEZ interpréta avec brio quelques succès de Reda Caïre. Puis GANGLOFF dont la voix est aussi brillante que ses talents de décorateur, "L'Angelus de la Mer". OBERSON, la vedette du camp dans une très jolie mélodie de notre camarade J. DAVID "J'ai fait pour toi cette chanson". Ensuite, une démonstration sportive tout à fait inédite au Stalag. Assauts au fleuret et au sabre par deux de nos amis maîtres en cet art noble et difficile qu'est l'escrime. Le maréchal des logis Henry PINHAS, champion de Paris 1926 d'épée affrontait l'adjudant HOUDAYER, champion des Grandes Ecoles Militaires. Les assauts furent brillants et nous démontrèrent qu'après deux ans de captivité la classe est une chose qui ne se perd pas.

En deuxième partie une amusante comédie de Courteline "M. BADIN" interprétée par HUBERT, LEY et BROKES, tout le monde connaît le talent de nos trois camarades, je crois qu'il est inutile d'y revenir.

HANQUEZ impassible nous fit bien rire dans ses chansons de Pierre Dac. CANONNE lui succéda avec la "TOSCA", la "SERENADE" de Schubert et "L'Aubade de Pierrot de Léo Cavallo. Jean HUBERT à la diction tout à fait Comédie Française nous récita quelques monologues fort goûtés.

Entre les scènes, l'orchestre joua: L'Exposition de 1900 et des morceaux de musique de jazz.

R. A.

# CHRONIQUE INTELECTUELLE

Nous avons entendu:

- un exposé documenté de la Législation sur les Accidents du Travail par Edmond LEROY,
- une agréable causerie sur l'Apiculture, avec démonstration, par Pierre AUGÉAY,
- deux conférences d'Histoire, l'une sur la Convention Thermidorienne et l'oeuvre de la Convention, l'autre sur Colbert, par Paul BAILLY; Jean DRUBIGNY, greffier en chef du Tribunal de Commerce de Falaise, nous a fait un cours inaugural de Droit Commercial, en nous traitant de l'Histoire de ce Droit et des Actes de Commerce,
- une audition de disques grégoriens, enregistrés à l'Abbaye de Solesmes, avec présentation et commentaires de Jean LARSONNEUR.

Le Chroniqueur

CLOS VI D

Redacteurs : J. PELCA, R. AMELINE  
Dessinateur: R. LAGALLARDE

